



## MEMOIRE EN REPONSE

### A LA SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Projet de Révision allégée n° 3 du PLU  
Commune d'ANSOUIS – VAUCLUSE

Enquête publique : du 7 mai au 8 juin 2026 inclus

- Remarque de la DDT concernant les dispositifs anti-noyade des grands rapaces :

*Dans la notice de présentation, le risque de noyade des grands rapaces sera mentionné, et l'intérêt de l'installation d'un dispositif anti noyade sera présentée. La commune se rapprochera du gestionnaire pour qu'un tel dispositif soit mis en place.*

- Remarque de COTELUB concernant la consommation des ENAF :

*Il s'agit d'une remarque qui porte sur les conséquences en matière de consommation des ENAF (le projet va concourir à artificialiser des espaces naturels) de la procédure. Il s'agit d'attirer l'attention de la commune sur le fait que ce projet, une fois réalisé, va impacter les possibilités globales d'artificialisation définies dans le SCOT. Cette remarque n'appelle pas de modification à apporter au dossier mais a pour objectif d'en informer la commune.*

- Remarque sur l'impact économique de ce projet sur le budget de la commune :

*Hormis le coût de l'enquête publique, cette opération va être financée le Canal de Provence.*

**Martine VAUX, Adjointe,  
Par délégation du Maire**

le 22/06  
à Ansois

